

MASTER 1 DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS
HISTOIRE DE L'ETAT ET DE L'ADMINISTRATION

JEUDI 4 MAI 2017

8 H 30 – 11 H 30

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

Dissertation : Le conseil d'Etat napoléonien.

ou

Commentez le texte suivant :

« On ne saurait lire la correspondance d'un intendant de l'ancien régime avec ses supérieurs et ses subordonnés sans admirer comment la similitude des institutions rendait les administrateurs de ce temps-là pareils aux nôtres. Ils semblent se donner la main à travers le gouffre de la Révolution qui les sépare...

Le ministre a déjà conçu le désir de pénétrer avec ses propres yeux dans le détail de toutes les affaires et de régler lui-même tout à Paris. A mesure que le temps marche, et que l'administration se perfectionne, cette passion augmente. Il n'y a pas jusqu'à la langue administrative des deux époques qui ne se ressemble d'une manière frappante. Des deux parts, le style est également décoloré, coulant, vague et mou... Qui lit un préfet lit un intendant...

Les fonctionnaires administratifs, presque tous bourgeois forment déjà une classe qui a son esprit particulier, ses traditions, ses vertus, son honneur et son orgueil propre. C'est l'aristocratie de la société nouvelle qui est déjà formée et vivante : elle attend seulement que la Révolution ait vidé la place... On voit que l'histoire est une galerie de portraits où il y a peu d'originaux et beaucoup de copies...

Ne nous étonnons plus en voyant avec quelle facilité merveilleuse la centralisation a été rétablie en France au commencement de ce siècle. Les hommes de 89 avaient renversé l'édifice mais ses fondements étaient restés dans l'âme même de ses destructeurs, et, sur ces fondements, on a pu le relever tout à coup à nouveau et le bâtir plus solidement qu'il ne l'avait jamais été. »

Alexis de Tocqueville, *L'ancien régime et la Révolution*, 1856, Paris, Gallimard, nrf., 1967, p. 133-145.